NOUVELLES

BULLETIN DE L'UNION DES FRANÇAIS
DE L'ETRANGER EN ONTARIO

Box 213, Adelaide St. Station, Toronto, Ont. M5C 2J1

HIVER 1988 — No 19

CANDIDATURES, S.V.P.!

Notre actuel Conseil a été élu en mars 1986 pour une durée de deux ans. Son mandat arrive donc à expiration et ses quinze sièges sont tous renouvelables. A cette fin, une élection aura lieu lors de notre assemblée générale du 2 mars.

Tout membre de notre section de l'Ontario est éligible; la procédure à suivre est des plus simple: il suffit de faire acte de candidature (par écrit, par téléphone ou de vive voix) auprès de notre président ou de notre secrétaire générale. Les candidatures seront acceptées jusqu'à 20 h, le soir de l'assemblée générale. Candidats et électeurs devront évidemment avoir réglé leur cotisation pour 1988.

Soyez nombreux à vous mettre au service de notre communauté!

PROCHAINES CONFÉRENCES D'INFORMATION

Les prochaines conférences d'information porteront sur les testaments et successions et sur la protection sociale des Français de l'Étranger. Elles seront données respectivement par Me Bernard Lette, Avocat aux Barreaux de Paris, Toronto et Montréal, Membre du Conseil de l'U.F.E. — Ontario, et par le professeur J.-G. Castel, Président de l'U.F.E. Ontario et membre du C.S.F.E., le 10 février au Centre Francophone, 222 Queen's Quay West, Toronto, à 19 h 30.

Bernard Lette

Avocat aux Barreaux de Paris, Montréal et Toronto

Lette, Whittaker
Richmond-Adelaide Centre
120 Adelaide St. West
Suite 2150
Toronto, Ontario
M5H 1T1
Tel. (416) 361-1166
Tlx. 06-218499 Letwhit
Telefax (416) 361-1861

Lette & associés
615, ouest, Bd. Dorchester
Suite 1010
Montréal, Québec
H3B 1P9
Tel. (514) 871-3838
Tlx. 05-24456 Lexinter
Telefax (514) 876-4217

Lette & Lette
3, rue du Boccador
75008 Paris
France
Tel. (1) 47.23.62.03
Tlx. 640274 Lette
Telefax (1) 47.20.76.79

Lette et associés
Route Pré-Bois 20
Case postale 504
1215 Genève 15
Suisse
Tel. (22) 985155
Tlx 421431 Jawe
Telefax (22) 985439

1. **Les bourses pour la rentrée scolaire 1988-1989**

Les Français habitant l'Ontario peuvent, cette année encore, bénéficier de bourses et nous invitons les parents intéressés à s'adresser au Consulat Général de France qui pourra leur préciser les conditions de candidature et d'obtention. Dans l'état actuel des choses, seuls les enfants scolarisés à la Toronto French School peuvent obtenir ces bourses.

La date limite du dépôt des dossiers est le **15 mars 1988.**

Assemblée Générale de l'U.F.E.

mardi 2 mars 1988
19 h. 30

Centre francophone
222 ouest Queen's Quay, Toronto

Suivie d'un buffet campagnard gratuit.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A TORONTO

Chancellerie
Service de Presse
et d'Information
130 Bloor St. West
4ème étage M5S 1N5

Service Culturel
55 University Ave.
5ème étage M5J 2H7

Tél. 366-9663

Service Commercial
210 Dundas St. West
8ème étage M5J 2E8

Tél. 977-1257

A partir du 1er mars 1988, les locaux du Consulat Général de France seront situés à 130 Bloor Street West, Toronto, quatrième étage, M5S 1N5. Le numéro de téléphone de ces nouveaux locaux n'est pas encore disponible.

UNE ÉCOLE SPÉCIALE À TORONTO

Il existe à Toronto une école qui se spécialise dans l'enseignement pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage.

L'école KOHAI, située à 41 Roehampton Avenue, a été créée en 1976 par sa fondatrice — et directrice — Madame Simone Lebrun.

D'abord camp d'été, l'établissement est devenu une école à but non lucratif accueillant une vingtaine d'élèves encadrés par cinq professeurs qui enseignent à plein temps. Elle accepte les enfants à partir de l'âge de quatre ans, sans limite d'âge maximum. Les cours se donnent en anglais, et s'il est vrai que le camp d'été existe toujours, il faut ajouter que les enfants peuvent aussi passer quelques semaines en France chaque année dans la propriété de Madame Lebrun, qui est originaire de Bourganeuf, dans la Creuse, village au passé prestigieux puisqu'il s'illustra au temps des grands pèlerinages et des Croisades.
(Renseignements: 489-3636).

ÉLECTIONS !

Nous rappelons à nos aimables — et patriotes — lecteurs que l'année 1988 sera marquée par deux élections importantes.

Les élections présidentielles dont le premier tour se déroulera le dimanche 24 avril 1988 dans les nouveaux locaux du Consulat général de France et les élections au **Conseil Supérieur des Français de l'Étranger (C.S.F.E.)** qui se dérouleront le dimanche 29 mai dans ces mêmes locaux.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les présidentielles **était** le 31 janvier 1988, mais **toutes les personnes immatriculées au Consulat** pourront voter pour leurs candidats au CSFE le 29 mai.

Martial et Martial

PAUL J. MARTIAL
AVOCAT ET NOTAIRE

J. A. MARTIAL
AVOCAT-CONSEIL

DROIT GÉNÉRAL, INCLUANT:
DROIT COMMERCIAL, CRIMINEL, FAMILIAL,
IMMOBILIER, IMMIGRATION, SUCCESSION
ET TESTAMENT

SERVICE DISPONIBLE EN FRANÇAIS/ANGLAIS

BUREAUX:
SCARBOROUGH, TORONTO, WHITBY

COMPOSEZ: **427-7474**

déménagez-vous en France?

Un déménagement international nécessite une connaissance approfondie des réglementations douanières françaises et étrangères, les dossiers à établir variant selon les pays et les motifs de déplacement. Dans le cas de déménagements outre-mer, nous utilisons des caisses maritimes ou des transcontainers lorsque la relation envisagée le permet.

Qu'il s'effectue par route, par fer, par mer ou par air dans quelque partie du monde que ce soit, le déménagement international relève de notre compétence; nous pouvons là encore, engager notre entière responsabilité sur son bon déroulement.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Reg. Prévost au (416) 672-0550

TORONTO - MONTRÉAL - QUÉBEC
VANCOUVER - EDMONTON - CALGARY
SASKATOON - WINNIPEG - OTTAWA

BARON MOVING & WAREHOUSING
Déménageurs Outremer
(416) 672-0550

COMMENT CONTACTER:

I — L'UNION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (SECTION DE L'ONTARIO:

Composition du Conseil élu le 6 mars 1986

Président d'honneur:	M. Jacques Royer Consul Général de France	
Président :	Prof. Jean-Gabriel Castel (délégué au C.S.F.E.)	(489-0875)
1er vice-président :	Mme Micheline Buer	(961-7554)
2ème vice-président :	Mlle Marie-Françoise Raffougeau	(488-4261)
Trésorière :	Mme Simone Claveau	(488-8691)
Trésorière adjointe :	Mme Nicole Abbat	(485-5044)
Secrétariat :	Mme Dora Rechter	(497-7017)
Membres :	Prof. René Bismuth	(1-641-1580)
	Mme Paule-Marie Bredehoeft	(444-8710)
	Mme Jeanne Bryan	(922-7974)
	Mr. Charles Fiszman	(223-6229)
	M. Bernard Lette	(361-1166)
	M. Claude Tatilon	(225-6908)
	Mme Annick Tonet-Tyers	(961-5469)
	Mme Aïcha Marks	(486-9986)

Liste et composition des sous-comités

ACCUEIL	Mme Nicole Abbat
BULLETIN	Mme Annick Tonet-Tyers Mlle Marie-Françoise Raffougeau Mme Micheline Buer M. Claude Tatilon
CULTUREL	Mme Nicole Abbat Mme Micheline Buer Mlle Marie-Françoise Raffougeau
RELATIONS PUBLIQUES	M. Charles Fiszman
RELATIONS AVEC L'OUEST ONTARIEN	Prof. René Bismuth
SCOLAIRE	Mme Annick Tonet-Tyers M. Claude Tatilon
AIDE SOCIALE	Mme Paule-Marie Bredehoeft M. Bernard Lette

II — LES DELEGUES AU CONSEIL SUPERIEUR DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (C.S.F.E.):

Mme J. Villavarayan-Bardon (926-8049) assurera une permanence le 1er mardi de chaque mois, de 12 h. à 15 h., au Consulat Général de France de Toronto, 40 University avenue, Toronto, ainsi que le 2ème vendredi de chaque mois, de 12 h. à 15 h., dans les bureaux de la Section Consulaire de l'Ambassade de France à Ottawa, 42 Sussex Drive, Ottawa.

On peut joindre le professeur Jean-Gabriel Castel soit à son bureau à Osgoode Hall Law School, York University, 4700 Keele Street, North York, Ontario, M3J 1P3, téléphone (416) 736-5203 soit à son bureau 165 Briar Hill Avenue, Toronto, Ontario, M4R 1H8, téléphone (416) 489-0875. En son absence vous pouvez vous mettre en rapport avec sa suppléante à Toronto, Madame Micheline Buer, téléphone (416) 961-7554. Il est conseillé de prendre un rendez-vous.

III — LES DIFFERENTES SECTIONS UFE A TRAVERS LE CANADA:

Charline Letellier
16 Brunswick Crescent
St. Albert
Alberta T8N 2K6

En Colombie Britannique
U.F.E. est représenté par
M. Phil. Raulot-Lapointe
4535, Prospect Road
North Vancouver V7N 3M1
Tel. (604) 980-9152

U.F.E. Ottawa
M. Jean-Luc Malherbe
65-1900, Avenue Marquis
Ottawa K1J 8J2
Tel. (613) 744-0007

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE TORONTO

24, Spadina Road
Toronto, Ontario, M5R 2S7
Téléphone: 922-2014

CONFÉRENCES

17 février à 18h30 Conférence de Madame de la Tour-Fondue-Smith intitulée: "Le Musée d'Orsay".

22 mars à 18h30 conférence de Monsieur Hubert Monteilhet intitulée "Les nouvelles perspectives du roman historique".

EXPOSITIONS

du vendredi 12 février à 18h30 (vernissage) au 14 mars Louise Levergneux, peinture et sculpture.

du mardi 15 mars à 18h30 (vernissage) au 15 avril Casimir Bart, photographies.

CHRONIQUE JURIDIQUE DU PROFESSEUR CASTEL

L'élection du Président de la République

Avant l'élection du Président de la République au mois d'avril prochain, il est bon de rappeler à nos membres quelles en sont les modalités.

En vertu de l'article 6 de la Constitution de 1958, tel que modifié à la suite du référendum du 28 octobre 1962, le Président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct. Les modalités de l'élection sont réglées par un décret du 14 mars 1964.

Au premier tour de scrutin l'élection ne peut être acquise qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'a pu être obtenue, il est procédé à un second tour le deuxième dimanche suivant. Afin d'éviter l'éparpillement des voix, seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Imaginons qu'au premier tour, parmi les candidats M. X arrive en tête mais qu'il apparaisse qu'ayant fait le plein des voix de ses partisans, il soit peu probable qu'il en recueille davantage au second tour, il pourra se retirer pour laisser la place à un candidat ayant obtenu moins de suffrages que lui au premier tour, mais qui est susceptible, parce qu'il est moins marqué, d'en rassembler davantage au second tour. L'article 6 permet ainsi l'élection d'un candidat de conciliation (ce qui pourrait favoriser M. Raymond Barre qui ne se réclame d'aucun parti politique). Les retraits éventuels doivent être portés par les candidats à la connaissance du Conseil constitutionnel qui informe le Gouvernement des deux seuls candidats habilités à se présenter au second tour.

La liste des candidats pour le premier tour doit être publiée quinze jours au moins avant le scrutin. Cette liste est préalablement établie par le Conseil constitutionnel au vu des présentations qui lui sont adressées, dix huit jours au moins avant ce premier tour de scrutin, par au moins cinq cent citoyens membres du Parlement, des conseils généraux, du Conseil de Paris, des assemblées territoriales d'outre-mer, des assemblées régionales, et maires ou membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Une candidature ne peut être retenue que si, parmi les signataires de la présentation, figurent des élus d'au moins trente départements ou territoires d'outre-mer, sans que plus d'un dixième d'entre eux puissent être les élus d'un même département ou territoire d'outre-mer. Les sénateurs représentant les Français établis hors de France et les membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger sont réputés être les élus d'un même département ou territoire d'outre-mer.

L'élection du nouveau président doit avoir lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercise. Les opérations électorales sont régies par le code électoral et des dispositions particulières. Tous les candidats bénéficient de la part de l'État des mêmes facilités pour la campagne électorale. Ainsi, chaque candidat a droit à un temps de parole de deux heures à la télévision et de deux heures également à la radio. Une somme fortaitaire dérisoire est remboursée aux candidats qui obtiennent plus de 5% des suffrages exprimés.

Une Commission de contrôle a pour mission de s'assurer de la bonne tenue de la campagne électorale et de veiller à ce que tous les candidats bénéficient de la part de l'État des mêmes facilités. Quant aux sondages d'opinion, ils sont réglementés par la loi du 19 juillet 1977 et les décrets du 25 janvier 1978 et du 16 mai 1980.

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai de dix jours pour arrêter et proclamer les résultats de l'élection, qui sont publiés au Journal officiel de la République française dans les vingt-quatre heures de la proclamation.

Vu le nombre et l'importance des attributions du Président de la République, **toute personne de nationalité française résidant à l'étranger se doit de participer à son élection** comme elle en a le droit en vertu de la loi organique du 31 janvier 1976. C'est ainsi que vous ferez preuve de votre présence et de votre attachement à la France. Vos voix seront capitales et peuvent faire la différence, car tout le monde s'accorde à reconnaître que l'élection présidentielle se jouera à quelques milliers de voix.

Les centres de vote à l'étranger qui peuvent comprendre un ou plusieurs bureaux de vote, ont été créés dans les ambassades et les consulats par des décrets qui définissent la circonscription de chaque centre. **Nul ne peut voter dans un centre de vote s'il n'est inscrit sur la liste de ce centre.** Cette inscription se fait à la demande des Français qui sont établis dans la circonscription et remplissent les conditions requises par la loi pour être électeurs. Elle doit avoir eu lieu avant le 31 décembre 1987.

Le vote par procuration dans les centres de vote est possible pour les électeurs qui justifient être dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin. Le vote par correspondance n'est pas admis.

Pour terminer, notons que toute propagande électorale à l'étranger est interdite à l'exception de l'envoi, sous pli fermé, des circulaires et bulletins de vote et de l'affichage offert aux candidats à l'intérieur des ambassades et des consulats.

BRIEF
ROTFARB
WYNBERG
CAPPE
CHARTERED
ACCOUNTANTS
COMPTABLES
AGRÉÉS
3845 Bathurst Street
Suite 402
Downsview, Ontario
Canada M3H 3N2
Telephone (416) 635-9080
Telecopier (416) 635-0462
MAURICE ROTFARB, C.A.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'U.F.E. ONTARIO

tenue le mercredi 18 novembre 1987, au Centre Francophone, 222 Queen's Quay, Toronto, à 20 heures.

Les membres de l'U.F.E. Ontario ayant été convoqués quatorze jours au moins avant la date de l'Assemblée générale extraordinaire se sont réunis au Centre Francophone le 18 novembre à 20 heures pour examiner la question portée à l'ordre du jour à savoir les options possibles et voies à suivre devant les exigences financières toujours plus grandes de l'U.F.E. Paris.

Madame Claveau exposa les difficultés financières de l'U.F.E. Ontario et rappela que sur une cotisation de $35.00 il fallait envoyer à Paris 120 francs c'est-à-dire environ $28.60 (à 4.20) ce qui nous laisse $6.40 pour nos activités, tout juste de quoi payer les frais d'envoi des convocations et du Bulletin. Or Paris ayant augmenté les redevances de 10F, soit $2.38, il ne nous restera dorénavant plus que $4.00, somme dérisoire.

Monsieur le Consul Général qui assistait à la séance indiqua qu'il n'était pas possible d'envisager une subvention de la part du gouvernement français.

Pour résoudre la crise financière plusieurs solutions furent envisagées et les propositions suivantes furent mises aux voix et rejetées.

1. Maintien du statu quo: rejeté à l'unanimité.
2. Augmentation de la cotisation: 23 voix pour, 28 contre.
3. Réduction de la somme à envoyer à Paris: 25 voix pour, 14 contre, 5 abstentions.

MODIFICATION DES STATUTS ET MONTANT DES COTISATIONS POUR 1988

Pour répondre à nos difficultés, Monsieur Castel, au nom du Conseil, proposa la modification du deuxième alinéa de l'article III des statuts en y ajoutant les mots "des membres associés". Cette proposition fut adoptée par 38 voix pour, 14 contre, et 5 abstentions c'est-à-dire une majorité des deux tiers des membres présents ou représentés (Article XII, deuxième alinéa).

Cet alinéa se lit désormais ainsi: "L'association comprend des membres bienfaiteurs, des membres associés et des membres actifs".

Le montant des cotisations à percevoir pour 1988 fut fixé à $20.00 pour les membres associés et à $35.00 pour les membres actifs. Le montant de 130F par membre actif sera versé à Paris. Bien entendu les membres associés ne recevront ni la **Voix de France** ni la carte U.F.E. Paris. Ils n'auront pas le droit de voter lors de l'Assemblée générale annuelle à Paris. Par contre ils jouiront de tous les autres droits et privilèges des membres actifs de l'U.F.E. Ontario.

L'Assemblée se termina à 21 heures et fut suivie d'un buffet campagnard.

———0———

SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que lorsque vous montez au village de Moosonee sur la Baie de James, vous pouvez non seulement visiter l'ancien poste de la Baie d'Hudson, mais aussi sa fière rivale française au "Revillon Frères Museum" où vous trouverez de nombreux souvenirs, des photos et archives.

(Juillet et août seulement — fermé le vendredi).

UNE RENAULT
en FRANCE

EUROPEAN CAR SERVICE

Livraison Outre-Mer Location
TT Leasing

André Burtaire

25, Adelaide Street Est, Suite 1812
Toronto, Ontario M5C 1Y2

366-2413

AIR FRANCE

5 *vols directs par semaine TORONTO — PARIS — TORONTO*

À VOIR...

EN FRANÇAIS S'IL VOUS PLAIT
(Monsieur Luc Sarkinian) (416) 241-0943
Soirée cabaret
12 février 1988 à 20h00
Soirée Saint-Valentin, avec Jacques-Loïc Lorioz. Prière de contacter Monsieur Sarkinian pour détails complémentaires.

McMICHAEL CANADIAN COLLECTION — KLEINBURG
Exposition
jusqu'au 14 février 1988
Visites en français de l'exposition des illustrations originales de Maria Chapdelaine (Oeuvre de Clarence Gagnon). Contacter Mme Cristina Tofan (416)922-2014 ou Mme Josette Villavarayan (416) 926-8049 pour l'organisation de groupes.

LE THEATRE FRANÇAIS DE TORONTO (416) 534-6604
Théâtre
du 26 janvier 1988 au 14 février 1988
"Le misanthrope", de Molière. Pour la première fois à Toronto.

ASSOCIATION FRANCE-CANADA
Elections
26 janvier 1988 à 19h00
Assemblée générale, au Centre francophone. Pour de plus amples renseignements, contacter Mme Colette Bori ht (416) 482-5322.

SAINT MICHAEL'S COLLEGE (416) 926-7135
Théâtre
4, 5 et 6 février 1988 à 20h30
Les étudiants de Saint Michael's College présenteront "Le médecin malgré lui", de Molière et "L'amour médecin", comédie-ballet de Molière (musique de Lully). Adresse: 121 Saint Joseph Street, Toronto.

LES AMIS CONCERTS — JANE MALLETT THEATRE
(416) 366-7723
Concerts
18 février 1988 à 20h00
Julian Milkis, clarinettiste. Marianna Milkis, pianiste. (Oeuvres de Poulenc, Morawetz, Pepa, Salieri, Brahms et Weber).
11 mars 1988 à 20h00
Dora Schwarzberg, violoniste. Marc Widner, Bernardine Blaha, pianistes. (Oeuvres de Bartok, Stravinski et Chausson).
NOTE: dates de programmes sujet à changement.

ROY THOMSON HALL (416) 598-3375
Concert
13 février 1988
"Le carnaval des animaux" de Saint-Saëns. (Patricia Krueger, pianiste).

LES GRANDS BALLETS CANADIENS (416) 362-0201
février 1988
"La bayadère"; mise en scène de Natalia Makarova 10, 11, 12 février 1988 (20h00), 13 février 1988 (14h00), 14 février 1988 (15h00).

THE CANADIAN OPERA COMPANY (416) 366-7728
juin 1988
"Les contes d'Hoffmann" de Jacques Offenbach (en français). 15, 17, 18, 19, 21, 23, 24 juin 1988.

CUMBERLAND FOUR (Cumberland près d'Avenue Road)
(416) 964-5970
Films
Actuellement 14h05, 16h40, 19h05 et 21h25
"Jean de Florette" tiré de l'oeuvre de Pagnol. Avec Gérard Depardieu et Yves Montand.

À ENTENDRE...

En février 1988
"Manon des Sources".

STUDIO THEATRE (York Quay Centre)
du 23 février au 30 mars 1988
Rétrospective Jean-Luc Godard.
Programme à annoncer avec au moins deux premières à Toronto: "Soigne ta droite" et le vidéo "Grandeur et décadence".
Renseignements: BASS 872-2277.

CANADIAN BROADCASTING CORPORATION — RADIO
(416) 975-3253
Stéréo 2 janvier 1988 à 14h00
"Les contes d'Hoffmann", de Jacques Offenbach.
FM — 94.1 30 janvier 1988 à 13h00
"Pelléas et Mélisande" de Debussy.
Opéras 16 avril 1988 à 13h30
"Werther", de Massenet.

RADIO-CANADA
Vidéocassettes
"Cyrano de Bergerac", superproduction dirigée par Jean Faucher, avec Albert Millaire, Louise Turcot, Cédric Noël, etc. Durée: 169 min. VHS-5CYR-01 $59.95, Beta5CYR-02 $59.95. En vente aux rayons "on the air" des principaux magasins Eatons. Egalement à CBC Enterprises, P.O. Box 6440, Station A, Montréal, H3C 3L4.

LA TELEVISION DE RADIO-CANADA (416) 975-3547
Les beaux dimanches
7 février 1988 à 20h30
"Les aiguilleurs", de Jean Faucher.
7 février 1988 à 20h30
"Si Québec m'était conté".
14 février 1988 à 21h30
Concert Mozart.
21 février 1988 à 20h30
Gala des Gémeaux.
28 février 1988 à 20h30
"La rose pourpre du Caire", de Woody Allen.
28 février 1988 à 21h50
"Le Bangladesh, un pays de terre et d'eau".
6 mars 1988 à 20h30
"Qui a tiré sur nos histoires d'amour?" de Louise Carré (1986).
6 mars 1988 à 22h00
Cameroun.
13 mars 1988 à 20h30
"Double allégeance" ("Loyalties"), d'Anne Wheeler.
13 mars 1988 à 22h10
"Cécilia", opéra contemporain.
20 mars 1988 à 20h30
"L'éternel mari", de Jean Faucher (tiré de l'oeuvre de Dostoievski).
20 mars 1988 à 22h15
Concertissimo (musique américaine: Gershwin, etc).
27 mars 1988 à 21h30
"Equinoxe", d'Arthur Lamothe (1986).
3 avril 1988 à 20h30
Gala du Lac Saint-Jean.
Les matinées du dimanche
7 février 1988 à 13h30
Cinéma: "Carmen" (Espagne 1983).
14 février 1988 à 13h00
Opéra: "Le dialogue des Carmélites", de Poulenc.
22 février 1988 à 13h30
Table ronde: "Les communautés invisibles".
28 février 1988 à 13h30
Cinéma: "Broadway Danny Rose" de Woody Allen (1984).

6 mars 1988 à 13h00
Opéra: "La forza del destino", de Verdi.
13 mars 1988 à 13h30
Dramatique: "Evangéline deusse" d'Antonine Maillet.
13 mars 1988 à 15h00
Documentaire: "L'homme qui aimait les oiseaux".
20 mars 1988 à 13h30
Cinéma: "Bienvenue Mister chance" ("Being there").
27 mars 1988 — Relâche. (Coupe Excellence)
3 avril 1988 à 13h30
Dramatique: "La divine Sarah", avec Monique Leyrac.
3 avril 1988 à 15h00
Documentaire: "Gabin, moi c'est Jean comme ça se prononce".

CANADIAN BROADCASTING CORPORATION — RADIO
(416) 975-3253
Radio — 740 AM
9 février et 16 février 1988 à 21h05
En anglais: dans la série "Ideas": "Acadian Women". L'histoire des femmes qui partirent de France en 1605 pour s'installer à Port Royal en Nouvelle Écosse (l'Acadie), et l'histoire de leur descendance jusqu'à nos jours.

TV ONTARIO — RÉSEAU ANGLAIS (Cable 2) (416) 484-2600
Ciné-nostalgie
7 février 1988 à 20h00
"L'assassin habite au 21", de H. G. Clouzot.
14 février 1988 à 20h00
"Carnet de bal", de Julien Duvivier.
21 février 1988 à 20h00
"Deux hommes dans Manhattan" de J.-P. Melville.
28 février 1988 à 20h00
"Manège", d'Yves Allégret.
6 mars 1988 à 20h00
"Courrier Sud", de Pierre Billon.
13 mars 1988 à 20h00
"La comtesse aux pieds nus", de Joseph Mankiewicz.
20 mars 1988 à 20h00
"La vie passionée de Vincent Van Gogh", de Vincent Minelli.
27 mars 1988 à 20h00
"Aventures en Ontario", de Fenimore Cooper.

ALLIANCE FRANÇAISE DE HAMILTON 110 James Street
(416) 529-8210
18 février à 19h00
Conférence de Madame de la Tour-Fondue-Smith, de l'Alliance Française de Montréal
Sujet: "Le Musée d'Orsay".
28 mars à 19h00
Conférence de Monsieur Hubert Monteilhet, auteur "Les Mantes religieuses"
Sujet: "La femme au temps de Néron" .
31 mars 1988 à 19h00
Conférence de Monsieur Yves Ferraton.
Sujet: "Le renouveau de la musique de ballet à Paris au XXème siècle et l'influence des ballets russes".

A LIRE...

Nous fêterons bientôt le bicentenaire de la Révolution française et pour ceux qui s'intéressent à cette période unique de l'histoire de la France et du monde, voici une série d'ouvrages qui ont été relevés dans le Magazine Figaro du 11 octobre 1986:

Textes dont on s'est inspiré pour enseigner l'histoire de la révolution dans les écoles françaises:
— Histoire de la révolution de Lacretelle (1821).
— Histoire de la révolution de Thiers (1823).
— Histoire de la révolution de Mignet (1824).
— Histoire parlementaire de la révolution par Buchet et Roux (1834-1838) — 40 volumes.
— Histoire de la révolution française de Jules Michelet (1847).
— Histoire des Girondins de Lamothe (1847).
— Histoire de la révolution française de Louis Blanc (1847).

Oeuvres plus objectives et étudiées de près par des spécialistes qui souhaiteraient une révision des manuels scolaires:
— Les origines de la France contemporaine d'Hippolyte Taine.
— 1) L'ancien régime et la révolution
2) La démocratie en Amérique
3) Souvenirs de de Tocqueville (1856).

Ouvrages contemporains et qui font beaucoup de bruit en France:
— Christianisme et révolution de Jean de Viguerie (Nouvelles éditions latines).
— Le sens de la révolution française d'A. Coblan — traduction (Julliard).
— La révolution, l'église, la France de Timothy Tackett (Éditions du cerf).
— Penser la révolution française de François Furet (Éditions Gallimard).
— La révolution française et les pauvres d'Alan Forrest (Perrin).
— La Vendée-Vengée — Le génocide franco-français. Thèse de Reynald Secher présentée à la Sorbonne en 1986. (Puf Histoires).
— L'identité de la France. Dernier ouvrage de Fernand Braudel.

Et enfin un ouvrage qui sort de l'ordinaire pour friser le ridicule:
— Lettre ouverte à Robespierre de Max Gallo (Albin Michel).

CHAMPLAIN

L'une des plus importantes librairies françaises au Canada située au coeur de Toronto.

DISQUES, CARTES DE SOUHAITS, MANUELS SCOLAIRES, JEUX ÉDUCATIFS, ENCYCLOPÉDIES, DICTIONNAIRES etc.

107, rue Church (angle Richmond) **Toronto**
(416) 364-4345

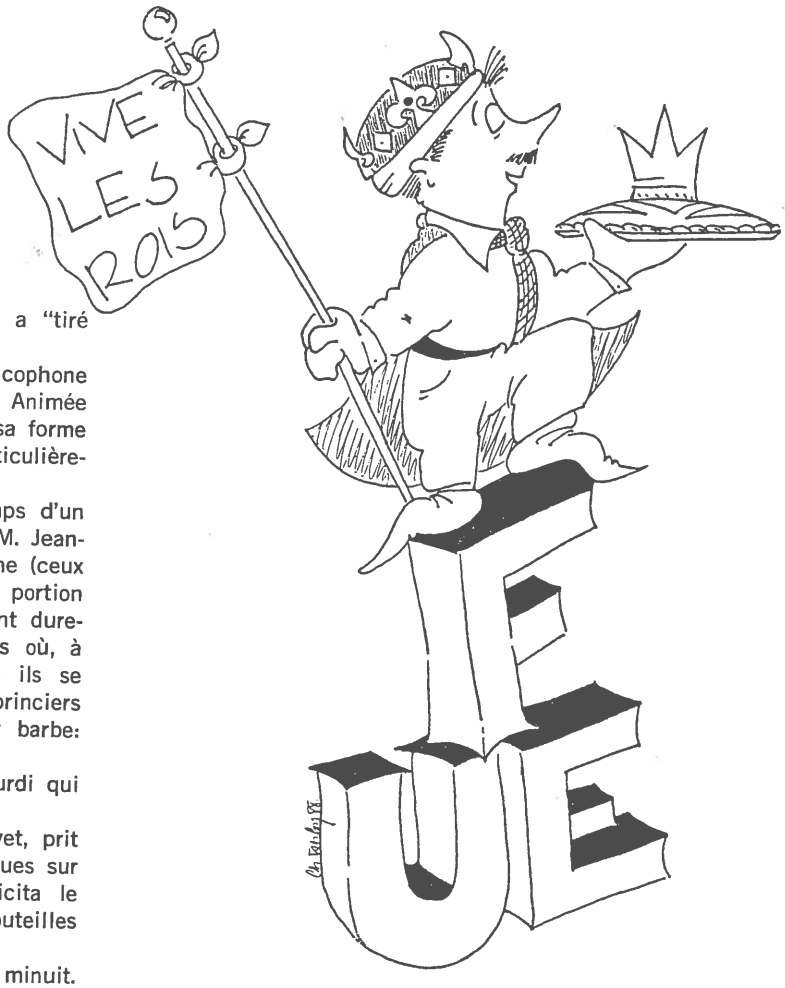

NOTRE SECTION S'AMUSE ROYALEMENT

Comme les années précédentes, l'UFE-Ontario a "tiré les Rois" dans la bonne humeur.

La soirée du 8 janvier rassembla au Centre francophone de Toronto une cinquantaine de membres et d'amis. Animée par Jacques-loïc Lorioz, qui n'avait rien perdu de sa forme estivale du Pavillon de Paris, cette soirée fut particulièrement agitée, tonitruante, réussie.

Après un court répit des festivités — le temps d'un paternel discours de notre sympathique Président, M. Jean-Gabriel Castel — les nombreux prétendants au trône (ceux qui avaient eu l'heur de trouver une fève dans leur portion de galette, et l'honnêteté de ne pas l'avaler) durent durement s'affronter en un combat des plus singuliers où, à chaque arrêt perfide de la musique sur laquelle ils se trémoussaient, des chaises, promises à leurs princiers postérieurs, furent escamotées, une à une, à leur barbe: "Et le désir s'accroît quand l'effet se recule".

A juste titre, ce fut le croupion le plus dégourdi qui trôna le dernier. Vive sa Majesté!

Notre nouveau Consul général, M. Jacques Royet, prit alors la parole, fit avec éloquence quelques remarques sur la cordialité de notre aimable compagnie, et félicita le couple royal en lui offrant deux (très) bonnes bouteilles bien de chez nous.

Les lampions s'éteignirent au treizième coup de minuit.

Seule fausse note de la soirée: la quinzaine d'Uéfiens négligents qui, oublieux de "la politesse des Rois", renoncèrent — **sans nous en avertir** — à notre soirée, à laquelle ils s'étaient pourtant inscrits. Dommage pour eux... et pour nos fragiles finances!

A l'avenir, S.V.P.

Devenez Membre de l'U.F.E.
Section Ontario

Communiqué de la trésorerie

En raison de l'augmentation des frais d'impression et d'envoi de la VOIX DE FRANCE, nous nous trouvons dans l'obligation de porter la cotisation annuelle de $30,00 à $35,00

Nom: _____ Prénom: _____

Profession: _____ Téléphone: _____

Adresse: _____

_____ Code Postal: _____

A REMPLIR ET RETOURNER

avec un chèque de $35.00 pour la cotisation annuelle
du 1er janvier au 31 décembre
et abonnement au journal "VOIX DE FRANCE"

U.F.E., P.O. Box 213, Adelaide Street Station, Toronto, Ont. M5C 2J1